

DEMANDE DE CARTE D'ACCES EN DECHETTERIE

CAMARET-SUR-AYGUES – PIOLENC

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES PROFESSIONNELS*

Nom de la société / commerce: _____

Adresse du siège social : _____

Ville : _____ Code postal : /_/_/_/_/_/_/

Numéro de téléphone fixe : _____ Numéro de téléphone portable : _____

N° de Siret ou Siren : _____ Code NAF ou APE : _____

Type d'activité : _____ Nombre de véhicules se rendant en déchetterie : _____

Nature des déchets : _____

Nom et prénom du responsable : _____

Adresse du responsable : _____

Ville : _____ Code postal : /_/_/_/_/_/_/

S'agit-il d'une carte perdue ? OUI NON

(Si oui, nous vous rappelons qu'en cas de perte, le renouvellement est payant au prix de 10 €).

Signature :

Fiche à renvoyer complétée et accompagnée d'un justificatif de domiciliation de l'entreprise :

- Par courrier à l'adresse suivante : Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence – Allée de Lavoisier – ZAE Jonquier et Morelles – 84850 CAMARET-SUR-AYGUES
- Par mail : accueil@ccayguesouveze.com

Modalités de paiement :

Ce service est payant pour les professionnels, selon les tarifs suivants:

- Gravats: **25 € / m³**
- Encombrants: **50 € / m³**
- Déchets industriels banals: **25 € / m³**
- Végétaux: **25 € / m³**
- Plastiques: **25 € / m³**
- Déchets dangereux des ménages: **25 € / le kg**
- Cartons et ferrailles: **gratuit**

Lorsque votre carte sera prête, vous serez informé par mail ou par téléphone afin de pouvoir la récupérer en vous présentant à l'accueil du siège de la Communauté de communes muni de votre pièce d'identité (voir adresse ci-dessus).

**Comme prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire dispose du droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant, droit qu'il peut exercer à tout moment en contactant la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence.*